



## AVIS PUBLIC

### **SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024**

Conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, avis est donné par la soussignée, Micheline Martel, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, que lors de la séance ordinaire du 7 novembre 2023, le conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024, qui se tiendront le mardi au 421, 4<sup>e</sup> Avenue et qui débiteront à 19 h 30 :

Le 16 janvier	Le 2 juillet
Le 6 février	Le 13 août
Le 5 mars	Le 3 septembre
Le 2 avril	Le 1 <sup>er</sup> octobre
Le 7 mai	Le 5 novembre
Le 4 juin	Le 3 décembre

Que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal au 421, 4<sup>e</sup> Avenue, de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au jeudi.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot ce 8 novembre 2023.

Micheline Martel, OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière